PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 9 mai 2016 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : M. Éric Maltais, conseiller

M. Luc Cauchon, conseiller

M. Jean-Marc Tremblay, conseiller

M. Réal Asselin, conseiller

Mme Solange Lapointe, conseillère M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR* RÉSOLUTION NO. 10804-05-16

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 2-05-2016
- 4. Appel d'offres et soumissions
- 5. Administration, finances et ressources humaines
- 5.1 Octroi d'aides financières
- 5.2 Délégations et représentations
- 5.3 Rapport sur les revenus et dépenses au 31 mars 2015
- 5.4 Signataires du compte bancaire du terrain de jeux de Clermont
- 5.5 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (D. Desmarteaux)
- 5.6 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (Y. Harvey)
- 5.7 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ (P. Boudreault)
- 5.8 Politique sur le remboursement des frais de déplacement
- 5.9 Autorisation de déplacement à Québec Biomasse
- 5.10 Transport adapté de la MRC de Charlevoix-Est
- 6. Travaux Publics
- 7. Urbanisme et environnement
- 7.1 Dérogation mineure 3 rue des Pins
- 7.2 Dérogation mineure 86 rue Antoine-Grenier
- 8. Sécurité incendie
- 9. Loisirs, culture et tourisme
- 10. Avis de motion et règlements
- 11. Comptes
- 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'avril 2016
- 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 avril 2016
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX RÉSOLUTION NO. 10805-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 2 mai 2016, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10806-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, AP-PUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

•	Fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. Aide financière	125 \$
•	Maison de la Famille de Charlevoix	50 \$
	Aide financière	
•	SPCA Charlevoix	75 \$
	Aide financière	
•	Coopérative Jeunesse de Services	500 \$
	Aide financière	
•	Fibrose Kystique Québec	50 \$
	Marche destination Guérison	
•	Société de la SLA	50 \$
	Aide financière	

5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS RÉSOLUTION NO. 10807-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

•	Club Optimiste de Charlevoix-Est	85 \$
	Tournoi de golf – 28 mai 2016	
•	Mains de l'Espoir	145 \$
	Tournoi de golf – 18 juin 2016	
•	Saumon Rivière-Malbaie	1 000 \$
	Souper bénéfice 14 mai 2016 (8 billets @ 125 \$)	
•	Croix-Rouge Canadienne	80 \$
	Brunch bénéfice 24 avril 2016 (2 billets @ 40 \$)	
•	Souper UPA	50 \$
	7 mai 2016, 2 billets @ 25 \$	
•	Regroupement pour l'intégration Sociale de Charlevoix (RISC)	75 \$
	Tournoi de golf – 4 juin 2016	

5.3 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2016 RÉSOLUTION NO. 10808-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et

dépenses comparatifs du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 par rapport à ceux de la même période de l'année 2015.

	01-01 AU 31-03 2016	01-01 AU 31-03 2015	ÉCART
REVENUS	4 097 469 \$	3 948 120 \$	149 349 \$
DÉPENSES	1 020 780 \$	994 274 \$	26 506 \$

Également, monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint présente les revenus et dépenses au 31 mars 2016 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	BUDGET	RÉEL	SOLDE
REVENUS	4 453 000 \$	4 097 469 \$	355 531 \$
DÉPENSES	4 453 000 \$	1 020 780 \$	3 432 220 \$

5.4 SIGNATAIRES DU COMPTE BANCAIRE DU TERRAIN DE JEUX RÉSOLUTION NO. 10809-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont autorise Jean-François Gauthier, coordonnateur du terrain de jeux et Nicolas Savard, directeur des loisirs (une signature requise) à signer dans le compte bancaire du terrain de jeux de Clermont portant le numéro de folio 511512.

QUE la présente résolution soit adressée à Caisse Desjardins de Charlevoix-Est, Centre de services Clermont, 180 boulevard Notre-Dame, Clermont (Qc) G4A 1G1.

5.5 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10810-05-16

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Daniel Desmarteaux, 53 rue Beauregard, Clermont, Québec G4A 1H4 (permis no. D2563-170979-08) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.6 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10811-05-16

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Yvan Harvey, 235 rue Principale, St-Aimé-des-Lacs, Québec G0T 1S0 (permis no. H6109-151165-02) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.7 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SAAQ RÉSOLUTION NO. 10812-05-16

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAU-CHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Pierre Boudreault, 27 rue Tremblay, Clermont, Québec, G4A1C5 (permis no. B3647-240743-07) soit autorisé à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.8 POLITIQUE PORTANT SUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLA-CEMENT

RÉSOLUTION NO. 10813-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont adopte la politique portant sur le remboursement des frais de déplacement.

5.9 AUTORISATION DE DÉPLACEMENT À QUÉBEC – RÉUNION BIOMASSE RÉSOLUTION NO. 10814-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE M. le Maire Jean-Pierre Gagnon ainsi que monsieur Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics soient autorisés à représenter la Ville de Clermont dans le cadre des réunions relatives au projet de biomasse qui se tiendront à Québec.

Les frais inhérents à ces déplacements seront remboursés conformément à la réglementation en vigueur.

5.10 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ET SON SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ (STCCE) RÉSOLUTION NO. 10815-05-16

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a l'obligation de participer au transport adapté de la MRC de Charlevoix-Est;

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires pour 2016 du transport collectif de la MRC de Charlevoix-Est (STCCE);

CONSIDÉRANT la tarification aux usagers à 2 \$ par transport adapté;

CONSIDÉRANT que le mandat de transport adapté est attribué à la MRC de Charlevoix-Est et à son service (STCCE) Service de transport collectif de la MRC de Charlevoix-Est;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HAR-VEY ET DÛMENT RÉSOLU de défrayer la quote-part au montant de 4 011 \$ pour le transport adapté par la MRC de Charlevoix-Est en 2016.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 *DÉROGATON MINEURE – 3 RUE DES PINS* RÉSOLUTION NO. 10816-05-16

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de dérogation mineure déposée le 20 avril dernier pour une propriété située au 3 rue des Pins afin de réputer conforme la construction d'un garage avec une hauteur de 5.8 mètres alors que le tableau 2 du Règlement de zonage numéro VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule qu'un garage ne doit pas excéder 80% de la hauteur du bâtiment principal, soit 5.6 mètres pour cette propriété.

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation n'est que de 20 centimètres da la hauteur prescrite;

CONSIDÉRANT QU'il ne sera pas possible de percevoir la différence à partir de la rue:

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2016-05-398 les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la demande de dérogation mineure.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie.

7.2 DÉROGATON MINEURE – 86 RUE BEAUREGARD RÉSOLUTION NO. 10817-05-16

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de dérogation mineure déposée le 20 avril dernier pour une propriété située au 86 rue Beauregard afin de réputer conforme l'implantation d'une aire de stationnement desservant un usage du groupe habitation complètement dans la cour avant du terrain alors que l'article 12.3.4.2 du Règlement de zonage numéro VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule qu'une aire de station-

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 9 MAI 2016

nement pour ce type d'usage est permis seulement dans une cour latérale ou une cour arrière.

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de cette habitation de type résidence jumelée est exceptionnelle compte-tenu de la forme du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le refus de la dérogation mineure engendrerait un problème particulier, c'est-à-dire une grande distance à parcourir depuis l'aire de stationnement jusqu'à l'entrée de la résidence;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait une meilleure visibilité pour la sortie des véhicules si l'entrée de stationnement était placée sur le coin de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation n'entrainerait aucune contrainte particulière aux propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2016-05-398 les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SO-LANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MAL-TAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la demande de dérogation mineure.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie.

- 8. SÉCURITÉ INCENDIE
- 9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME
- 10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS
- 11. COMPTES
- 11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'AVRIL 2016 RÉSOLUTION NO. 10818-05-16

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires d'avril 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés d'avril 2016 au montant de 133 295,50 \$ ainsi que le versement des salaires d'avril 2016 au montant de 61 159,58 \$ et portant le numéro de pièce P1-2016-05-09

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-04-2016 RÉSOLUTION NO. 10819-05-16

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'avril 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SO-LANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 9 MAI 2016

à payer pour le mois d'avril 2016 et autorise la directrice générale ou son rempla- çant à procéder au paiement des comptes au montant de 126 066,39 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2016-05-2061 et portant le numéro de pièce P1-2016-05-09.
Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.
Certificat de crédit no. 2016-05-2061 Directrice générale et secrétaire-trésorière
12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS
13. <i>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</i> RÉSOLUTION NO. 10820-05-16
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 20 h 25.
Jean-Pierre Gagnon Maire
Daniel Desmarteaux Directeur général adjoint

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Brigitte Harvey
Directrice générale